

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim



NUMÉRO 79
DÉCEMBRE 2021



Joyeuses fêtes !

CITOYENNETÉ

4

La collecte des déchets alimentaires, c'est parti !

Et si nous transformions tous nos déchets alimentaires en ressource ?

VIE CULTURELLE

10

L'œuvre d' Henri Ebel

Découvrez du 5 au 13 mars l'œuvre du peintre Henri Ebel, le « Maître de Fegersheim » au Caveau.

VIE ÉCONOMIQUE

14

Développement de la vie économique

Nos actions pour valoriser les entreprises et la zone d'activité.



Édito

Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

Alors que nous nous réjouissons d'un retour à la normale après presque deux années bien difficiles, il va encore falloir faire preuve de prudence, la reprise épidémique étant bien là. Par ailleurs, les tensions internationales reprennent de plus belle parallèlement à une économie mondiale qui se développe au détriment de l'individu avec des prix de l'énergie qui explosent.

Je préfère donc davantage me tourner vers des événements plus joyeux avec la reprise du concours des maisons décorées de Noël et la cérémonie des vœux du Maire. Je peux également annoncer, non sans émotion, le retour des grands anniversaires pour début 2022. Ces événements sont particulièrement importants car ils permettent d'honorer nos aînés durant un moment convivial. La moitié de mon équipe municipale va découvrir ces grands moments de rencontre avec nos concitoyennes et concitoyens pour écouter l'histoire et les souvenirs de notre commune. La culture revit par les concerts et diverses expositions, notamment la formidable exposition du peintre Ebel, portée par l'Association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim.

Les associations renaissent également en redémarrant leurs activités sportives et culturelles et je m'en réjouis. La vie économique n'est pas en reste puisque nous avons enfin pu organiser une rencontre avec les différentes entreprises de la zone d'activité.

Vous le constatez, en ce moment, les travaux sur notre commune battent son plein avec la mise à niveau du réseau d'assainissement et une réflexion sur l'aménagement futur du quartier Ill/Vosges/Chapelle.

J'en profite pour vous rendre attentif à la mise en place très prochainement de la collecte des déchets ménagers alimentaires dont vous trouverez la description du fonctionnement quelques pages plus loin. Cette mise en place va nécessiter quelques travaux assurés et pris en charge financièrement par l'Eurométropole.

L'administration doit faire face à des demandes toujours plus complexes et lourdes. Avec mon équipe, j'ai fait le choix de continuer à assurer un service public de qualité. Pour ce faire, l'équipe des agents municipaux a été renforcée par un poste d'Adjoint à la Directrice Générale des Services. Pratiquement dans le même temps, un ASVP (agent de sécurité de la voie publique) a été recruté pour assurer encore plus de sécurité dans notre commune et plus particulièrement autour des écoles.

Je termine cet édito en saluant un de nos partenaires historiques, la boucherie-traiteur Jacob, dont le fameux baeckeoffe berce encore nos papilles, et qui se retire après plusieurs décennies de travail de qualité. Bonne retraite bien méritée à Jean-Marie !

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Thierry Schaal

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim, Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg

ERRATUM SUR LES DÉCHETS DANGEREUX :

Un article intitulé « Être citoyen, c'est respecter ses voisins », a été publié dans le Relais de septembre 2021. Dans cet article nous vous informions que les déchets dangereux pouvaient être déposés à **la déchetterie SUEZ**, située rue du Rohrschollen à Strasbourg. Or, cette dernière **a été fermée et a déménagé au 22 rue de Cherbourg à Strasbourg**.

Pour les particuliers, les horaires d'ouverture du 22 rue de Cherbourg sont de 13h30 à 17h15 les lundis, mercredis, vendredis, hors jours fériés. La déchetterie est ouverte le samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

Délibérations du Conseil municipal du 27 septembre 2021

PROJET URBAIN D'EXTENSION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE TOMI UNGERER

La commune a approuvé la poursuite et la mise en œuvre du projet urbain d'extension et de réaménagement de l'école maternelle Tomi Ungerer. L'acquisition d'une parcelle idéalement située, permettrait à la Commune de se projeter de manière concrète dans ces futurs projets de développement des équipements publics, sans être contrainte par des difficultés foncières. Le projet d'extension pourra ainsi intégrer l'agrandissement de la cour de récréation, de la salle de sieste et l'amélioration de l'accueil périscolaire.

LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

La suppression de la taxe d'habitation en 2020 compensée par une majoration automatique de taxe foncière, a soustrait les nouveaux logements aux impôts communaux pendant les deux premières années. Il n'est désormais plus possible de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière mais seulement de la moduler. C'est pourquoi le conseil a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation à compter de 2022,

MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

La commune a adopté la première décision modificative du budget primitif 2021 pour réapprovisionner des charges de gestion courante.

MISE EN PLACE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans le cadre du Plan Climat et de la réglementation française qui impose la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages au 1^{er} janvier 2024, le conseil municipal a autorisé l'Eurométropole de Strasbourg à utiliser l'espace public pour l'installation de 22 abribacs pour la collecte des déchets alimentaires, à condition de ne pas entraver la circulation et la sécurité des usagers du domaine public et à réaliser les travaux d'aménagement nécessaires à leur installation.
Plus d'informations p. 4 et 5

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS DES CONCOURS DES « MAISONS DÉCORÉES DE NOËL » ET DES « MAISONS FLEURIES »

La Commune a décidé de mettre à jour l'organisation des deux concours en vue de leurs prochaines éditions. La commune a ainsi proposé de réviser les modalités et les critères de sélection, en fonction notamment d'une sensibilisation accrue aux objectifs de développement durable, et d'élargir la composition du jury.

Plus d'informations p. 13

Prochaine séance : lundi 13 décembre 2021

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.

Synthèse des derniers Conseils de l'Eurométropole

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE - 24 SEPTEMBRE 2021

Projet alimentaire territorial

Le Conseil de l'Eurométropole a décidé de consacrer 1,324 M€ à la stratégie territoriale. Celle-ci vise à **soutenir 13 projets en faveur du « mieux manger »**, avec l'appui des communes, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région Grand-Est. L'Eurométropole a également engagé avec la Chambre d'agriculture et l'association Bio en Grand-Est une nouvelle convention de partenariat destinée à **favoriser une agriculture durable et biologique, ainsi que les circuits courts.**

Mobilités

Le **prolongement de la ligne G du BNHS**, en direction du quartier du Danube via les quais Sud, entre dans une nouvelle phase après les concertations menées du 17 mai au 30 juin 2021. La ligne permettra d'éviter l'hypercentre de Strasbourg en passant par le Nouvel Hôpital Civil et le quartier du Heyritz.

Qualité du milieu aquatique

Le Conseil a examiné le rapport annuel des services de l'eau et de l'assainissement. Les résultats des examens concernant la qualité et la conformité de l'eau sont élogieux : **100% de bonne qualité sur les 37,4 milliards de litres d'eau produits en 2020 sur le territoire métropolitain.** Le prix du m³ pour les 33 communes de l'Eurométropole est établi à 2,86 €. Soit 0,0028 € le litre d'eau.

Le nouveau champ captant de Plobsheim aura représenté 82,9 millions d'euros d'investissements. Les stations d'épuration ont traité près de 66 millions de m³ d'eaux usées. Un soutien financier de la part de l'Eurométropole en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sera apporté aux études de l'observatoire de la nappe phréatique, en vue de la surveillance de la qualité de cette nappe essentielle à la fourniture en eau potable.

Subventions pour les initiatives universitaires ou l'innovation

L'Eurométropole a choisi de **soutenir le forum du développement durable qui se tiendra le 9 novembre 2021 au Palais de la musique et des congrès**, ainsi que le **laboratoire de recherche Beta** (bureau d'économie théorique et appliquée) de l'**université de Strasbourg**, dans le cadre de son appui au développement de l'économie créative sur son territoire.

En parallèle, 375 000 € seront également attribués aux **projets Regmenis et Okedoc-sep**, dans le cadre de l'opération « territoires de santé de demain », qui se développe sur le site nexmed à Strasbourg. Ces projets sont destinés à améliorer la santé de patients atteints de pathologies graves (sclérose en plaques notamment) et sont également soutenus par la Région Grand Est et l'Etat dans le cadre du plan Investissements d'avenir.

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE - 15 OCTOBRE 2021

Projet de zone à faibles émissions

Fait exceptionnel, la séance du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg n'a porté que sur un point unique : la zone à faibles émissions (ZFE). Avec 66 voix favorables, 26 contre et 5 abstentions, le projet, qui s'inscrit dans le cadre de la loi Climat et Résilience, a été adopté, avec un calendrier d'interdiction progressive programmée pour :

- les véhicules Crit'Air 5 et sans Crit'Air, au 1^{er} janvier 2023.
- les véhicules Crit'Air 4, au 1^{er} janvier 2024.
- les véhicules Crit'Air 3, au 1^{er} janvier 2025.
- les véhicules Crit'Air 2, au 1^{er} janvier 2028.

Chaque phase d'interdiction sera par ailleurs précédée d'une phase pédagogique.

La zone couvrira la totalité du territoire de l'Eurométropole, avec un calendrier commun pour les 33 communes de l'agglomération afin d'éviter une incompréhension des règles.

Soutien social et financier

Pour faciliter la mise en place de la ZFE, une **politique d'aide et d'accompagnement** est prévue, notamment grâce à l'intervention des « **conseillers mobilité** » de l'**Agence du climat**. Ces derniers, effectueront un diagnostic des besoins en mobilité de chaque ménage et acteur économique.

Par ailleurs, l'Eurométropole déploie un plan de **500 millions d'euros d'investissements pour développer les alternatives à l'automobile individuelle** : le plan vélo, le plan piéton, l'extension du réseau de tramway et BHNS, des centaines de bornes de recharge, le Réseau express métropolitain (REM) ferroviaire et routier et l'aménagement des gares TER en pôles d'échanges multimodaux. L'objectif étant d'améliorer les solutions de mobilité pour tous les habitants, y compris les plus modestes.

Le Conseil de l'Eurométropole a également mis en place un programme d'accompagnement de 50 millions d'€. Ces aides doivent permettre d'**aller vers des véhicules plus propres et encourager l'achat de vélos à assistance électrique.**



État-civil

👶 Naissances

- Liya JANTZI, le 1er août
- Charlie CACHEMIRE, le 27 août
- Insaf ABOUFALAH, le 4 septembre
- Alessia COLMART, le 17 septembre
- Maé WILHELM, le 19 septembre
- Lubin FUCHS, le 11 octobre
- Baptiste MAILLET, le 19 octobre
- Lyana COURSEAU le 27 octobre

👰 Mariages

- Coralie GERST et Nicky NGUYEN, le 10 septembre
- Elsa SIMON et Mikaël BEITES, le 18 septembre
- Flore LEDERMANN et Guillaume DISTELZWEY, le 23 octobre

👔 Décès

- Jeannot, Alfred TRABER, le 10 septembre (71 ans)
- Jacqueline MAISET veuve STEMPFFER, le 26 septembre (89 ans)

Et si nous transformions tous nos déchets alimentaires en ressource ?

Dans le cadre du Plan Climat, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixée comme objectif de diminuer la quantité de déchets dans la poubelle bleue de moitié en 2030 par rapport à 2010.

Oltre cet objectif ambitieux, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

La collecte des déchets alimentaires, c'est parti !

Dès le début de l'année 2022, chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg sera progressivement équipé pour trier ses déchets alimentaires.

Les communes de moins de 10 000 habitants seront équipées en premier, en commençant par celles situées au Sud de Strasbourg, puis le déploiement se fera progressivement vers l'Ouest puis vers le Nord. Viendront dans un second temps les communes de plus de 10 000 habitants et les différents quartiers de Strasbourg.

PRÈS D'UN TIERS DES DÉCHETS DU BAC BLEU SONT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES !

Ils représentent environ **71 kg par habitant et par an**.

Ils sont essentiellement constitués d'eau et peuvent être valorisés plutôt que brûlés. Biogaz, électricité verte, compost, digestat sont autant de valorisations possibles. **Le retour au sol du compost et du digestat permet d'enrichir nos sols et constitue une vraie alternative aux engrais chimiques.**

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À FEGERSHEIM

La mise en place de la collecte des déchets alimentaires sur Fegersheim se fera par étape au courant du premier trimestre 2022 :

ÉTAPE 1

Venez découvrir notre **exposition sur la collecte des déchets alimentaires à la CLEF** (médiathèque) de Fegersheim, aux horaires habituels d'ouverture.

ÉTAPE 2

Distribution à chaque foyer d'un bioseau (petite poubelle de 10L adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de **sacs en papier kraft** ainsi que d'un **mode d'emploi**, d'un **mémo tri** et de la **carte des emplacements des bornes** dans votre commune. Les dates des distributions à domicile seront précisées par courrier.

Les bornes d'apport volontaire seront installées et mises en service au même moment que la distribution des bioseaux. Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent que 1m² au sol pour une hauteur d'1m30. **Les bornes et les bacs qu'elles abritent seront rincés à chaque collecte.**

Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous. La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.

OBJECTIF

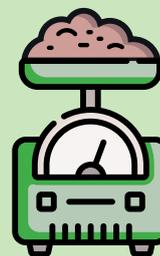
Zéro déchet
Zéro gaspi



HOLTZHEIM

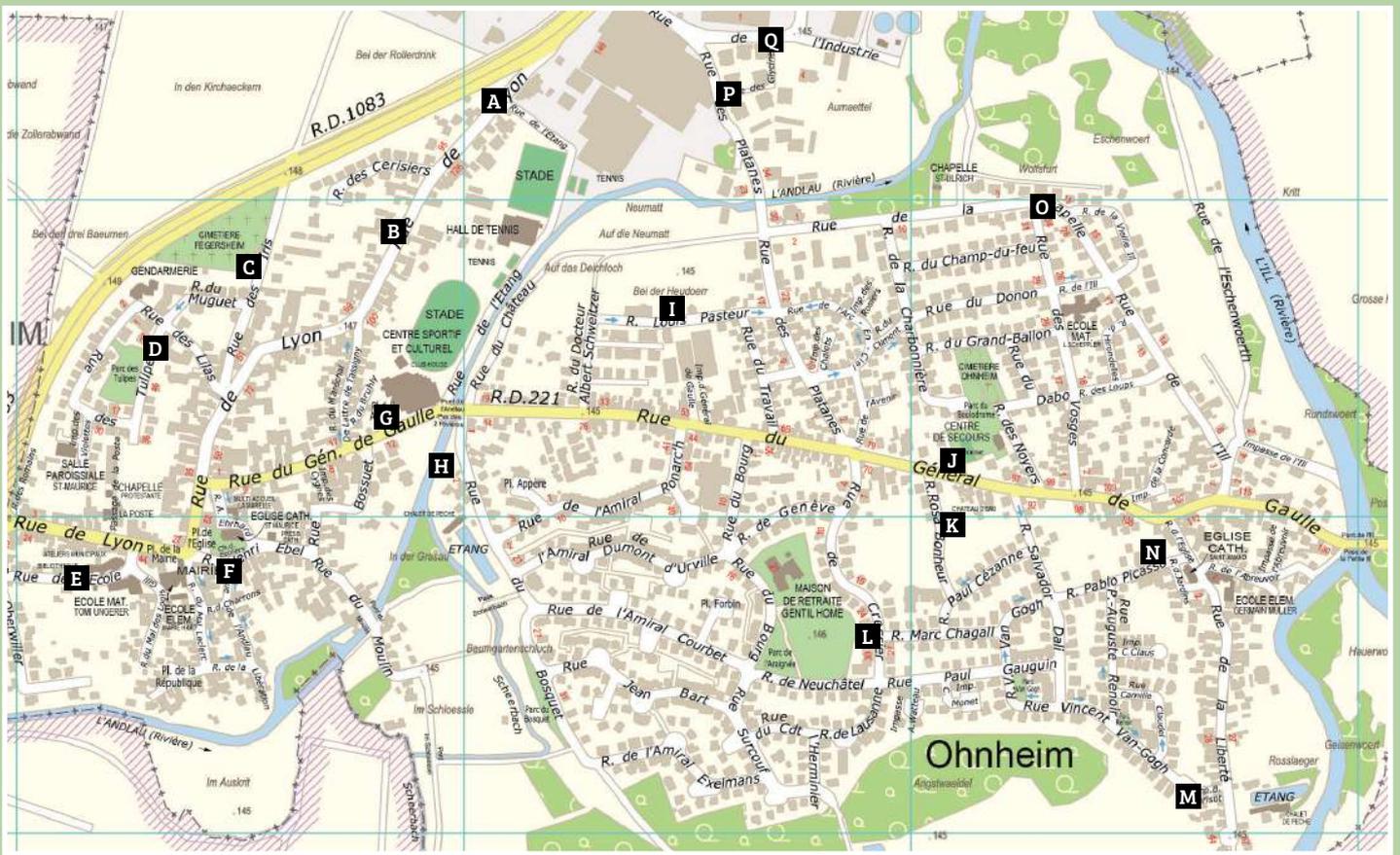
Expérimentation de la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire

Lors de la phase d'expérimentation menée à Holtzheim, 80% des habitants trient leurs déchets alimentaires et 95% sont satisfaits du dispositif en place. Plus de 30 tonnes de déchets alimentaires ont été valorisés en engrais naturel et énergie renouvelable.



30 TONNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES VALORISÉS EN 1 AN À HOLTZHEIM

Illustration : Welcome Byzance



LISTE ET PLAN DES ABRI-BACS PERMETTANT LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

- A** 140 rue de Lyon (1 abri-bac)
- B** 87 rue de Lyon (1 abri-bac)
- C** 14 rue des Iris (1 abri-bac)
- D** 27 rue des Tulipes (2 abri-bacs)
- E** 1 rue de l'Ecole (1 abri-bac)
- F** Rue de l'Andlau (1 abri-bac)
- G** 12 rue du Général de Gaulle (1 abri-bac)
- H** 7 rue du Bosquet (2 abri-bacs)
- I** 4 rue Pasteur (1 abri-bac)
- J** 82 rue du Général de Gaulle (2 abri-bacs)
- K** 5C rue Rosa Bonheur (1 abri-bac)
- L** 27 rue Cressier (1 abri-bac)
- M** 49 rue Van Gogh (1 abri-bac)
- N** 13 rue Pablo Picasso (2 abri-bacs)
- O** 9 rue de la Chapelle (1 abri-bac)
- P** 42 rue des Platanes (2 abri-bacs)
- Q** 5 rue des Glycines (1 abri-bac)

Et si je composte ?



Pas question d'abandonner le compostage qui permet de valoriser chez vous certains déchets en un compost utile pour vos plantes. Vous pourrez **utiliser votre bioseau pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas**, comme les os, les arêtes, les gros noyaux ou encore les peaux d'agrumes.

#jadopteungeste



Avant de jeter vos restes, pensez à les cuisiner !





Focus sur le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Fegersheim-Ohnheim

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Fegersheim est composé de 16 enfants élus par leurs propres camarades de classe pour un mandat de deux ans.

Le but du CME est d'initier les enfants à la vie politique pour en faire des citoyens avertis.

Pour devenir membre du CME, le jeune Fegersheimois doit réaliser une campagne électorale et se faire élire lors d'un vote à bulletin secret. Aussi, de nouveaux conseillers ont été élus le 14 octobre 2021.

À l'école élémentaire de Fegersheim :

Tom Caspar Dididerjean, Bastien Cazenave, Charly Lévêque, Jules Perdomini et Zoé Sommer viennent rejoindre Léane Ferry, Raphaëlle Schneider, Océane Morel et Noah Grathwohl.

À l'école élémentaire d'Ohnheim :

Eden Huck, Aïcha Karim et Rafael Najm viennent rejoindre Lina Benamor, Noémie Ilyes, Aymen Marzouk et Timothée Riehl.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a déjà commencé à se mettre en marche en préparant son intervention pour la cérémonie du 11 novembre. Une visite de la Mairie a également été organisée.

4 QUESTIONS

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- 1 Si tu étais un animal, lequel serait-ce ?
- 2 Quel métier envisages-tu d'exercer plus tard ?
- 3 Quelle est ta matière préférée à l'école ?
- 4 Ton idée phare pour Fegersheim ?



EDEN HUCK

- 1 Un guépard
- 2 Footballeur professionnel
- 3 L'histoire
- 4 Construire un city stade et un skatepark



RAPHAËLLE SCHNEIDER

- 1 Un lapin
- 2 Coiffeuse
- 3 Les arts plastiques
- 4 Mettre en place plus de boîtes à livre sur le territoire de la Commune



Océane MOREL

- 1 Un cheval
- 2 Soigneuse animalière
- 3 Les sciences
- 4 Améliorer la sécurité des piétons



TOM CASPAR-DIDIERJEAN

- 1 Un loup
- 2 Pompier
- 3 Les sciences
- 4 Accentuer le calme aux abords des écoles

Découvrez les autres membres du Conseil Municipal des Enfants dans les prochaines éditions du Relais.





Place au jumelage !

À travers les prochains numéros du Relais, nous allons vous inviter à voyager entre Cressier et Fegersheim-Ohnheim. Voyage qui a officiellement démarré en 1991, il y a maintenant 30 ans.

Un jumelage, c'est l'histoire de femmes et d'hommes qui s'engagent pour faire vivre un petit morceau d'Europe. Nous allons vous raconter dans ces quelques lignes notre belle histoire.

La genèse de ce jumelage parle d'elle-même ; l'entraide de quelques habitants de la commune venant prêter main forte à la commune de Cressier quand vient le temps des vendanges. Et puis un jour, germe cette idée de rapprocher de façon plus officielle les deux communes. Une poignée d'habitants se lance alors dans cette aventure humaine et c'est ainsi qu'est né le jumelage.

Celles et ceux qui ont déjà pu participer aux échanges apprécieront cette petite histoire de notre jumelage comme lorsqu'on regarde un album de photos, nous remémorant ces beaux instants passés. Ils se reconnaîtront assurément dans l'une ou l'autre situation. Pour les autres, après avoir lu ces quelques pages, nous espérons vous avoir donné envie.

Même si elles font parties de notre quotidien, les nouvelles technologies et les communautés virtuelles ne pourront jamais remplacer le contact humain, l'envie de voyager pour se retrouver.

Un jumelage est en cela magique, il fait naître des liens de fraternité d'un pays à l'autre.

Aujourd'hui et tous ensemble, nous voulons ouvrir un nouveau chapitre de notre histoire. Celle-ci ne fait que commencer ! Trente ans, c'est l'âge de raison et de la maturité. C'est une période qui sert à beaucoup d'entre nous de bilan sur le passé et de projection sur l'avenir.

Les nouvelles générations arrivent et leurs attentes ne sont plus les mêmes que celles de leurs prédécesseurs. Néanmoins, leur état d'esprit et leurs convictions pourront nourrir la motivation de celles et ceux qui perdureront la tradition et continueront à faire vivre ce jumelage.

Au travers de documents remis par les habitants des deux communes, nous vous raconterons l'histoire du jumelage de nos deux villes : l'histoire d'une amitié à visages multiples.

Afin de célébrer tous ensemble ce 30ème anniversaire, la commune invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à prendre part aux festivités organisées pour l'occasion à Cressier les 25 et 26 juin 2022.

Le déplacement en bus sera pris en charge par la commune afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette belle aventure.

Les festivités se dérouleront sur deux jours et auront pour thématique le voyage. Les habitants de Cressier nous ont concocté un programme qui appelle au dépaysement. Des stands culinaires passant par plusieurs pays européens et des animations, notamment sportives, seront proposées aux habitants des deux communes. La journée du dimanche sera consacrée à la partie officielle durant laquelle le serment de jumelage sera renouvelé.



ENVIE DE FÊTER LE JUMELAGE À CRESSIER ?

Les 30 ans du jumelage seront fêtés les 25 et 26 juin 2022 à Cressier, et chacun est invité !

Vous aimeriez y participer, en tant qu'habitant de la commune ou en tant qu'association ? Faites-le nous savoir dès maintenant en nous retournant le formulaire d'inscription disponible sur le site www.fegersheim.fr, rubrique "jumelage".

Précautions de saison

Avant l'entrée de l'hiver, revoilà la perspective de la neige et du verglas. Dans ces conditions, quelques précautions s'imposent.

5 CONSEILS POUR FAIRE FACE AUX INTEMPÉRIES EN TOUTE SÉCURITÉ :



PENSEZ À BIEN VOUS ÉQUIPER

Gants, pelle à neige, sable, sel, accessoires et produits pour dégivrer les vitres ou serrures de voiture, pneus neige ou chaînes sont des équipements indispensables.



ANTICIPEZ

Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et de circulation avant de sortir et sachez que les temps de trajet seront allongés. Privilégiez les transports en commun et consultez le site <https://carto.strasbourg.eu/> qui présente le déneigement des rues au fur et à mesure de l'intervention des agents de l'Eurométropole. À vélo ou à pied, pensez à être visibles (lumières, gilet) et soyez prudents sur les chaussées glissantes.



DÉNEIGEZ

Devant les logements, c'est aux occupants qu'incombe le déneigement du trottoir sur une largeur de deux mètres. La neige doit être entassée de façon qu'elle n'obstrue pas les caniveaux et n'empêche pas l'accès aux bouches à incendie.



SABLEZ OU SALEZ

En cas de verglas, il revient également aux habitants d'épandre devant chez eux du sable ou du sel. Attention, l'usage du sel est interdit sur tous les trottoirs plantés d'arbres et à proximité de monuments.



SOYEZ PRUDENTS ET PATIENTS

Pour profiter des joies de l'hiver et de minimiser les désagréments.



Des aides pour le remplacement de votre chaudière bois

Le bois constitue la première source d'énergie renouvelable consommée en France ! Disponible en quantité dans notre région, le bois apporte chaleur et confort. Cependant, mal utilisé, il devient source de pollution de l'air car générateur de particules fines.

Ces particules sont à l'origine de nombreux troubles respiratoires et sont responsables de l'augmentation du nombre d'hospitalisations, notamment durant les pics de pollution. Plus économique et plus sécurisé, un équipement récent vous permettra d'agir positivement sur votre santé et plus largement sur celle de tous les eurométropolitains.

Pour vous aider à renouveler votre équipement, l'ADEME et l'Eurométropole de Strasbourg vous proposent jusqu'à 1 600 € d'aides.

VITE L'HIVER ARRIVE !

Pour en savoir plus et connaître toutes les bonnes pratiques liées au chauffage au bois, rendez-vous sur <https://chauffageaubeis.strasbourg.eu>.

Présentation du dispositif de viabilité hivernale

En cas de neige et de verglas, une astreinte de personnel peut être déclenchée par l'Eurométropole pour une nuit, deux nuits d'affilées, une partie du week-end ou le week-end complet selon les conditions météorologiques.

À ce titre, la Commune de Fegersheim-Ohnheim met à disposition de l'intercommunalité deux agents du service technique : un conducteur de camion et un convoyeur. De plus, elle missionne également deux agents pour l'entretien des passages protégés et des passages devant les bâtiments communaux (Églises, Ecoles, etc...).

Un traçage des routes à déneiger en priorité a été effectué par l'Eurométropole :

PRIORITÉ 1

Objectif de traitement 24h/24 sur les axes vitaux :
rue de Lyon, rue du Général de Gaulle...

PRIORITÉ 2

Traitement à partir de 3h du matin pour les routes à forte circulation, celles permettant un accès aux écoles et établissements publics principaux, les axes de circulation des transports en commun, les voies et ouvrages à risques (pont, pentes, etc.), les pistes cyclables les plus fréquentées.

PRIORITÉ 3

Traitement en journée en fonction des conditions météo.

Vers un nouvel aménagement du quartier « Ill-Vosges-Chapelle »

Consciente de la nécessité d'améliorer les conditions de circulation, de stationnement ainsi que la sécurité des piétons et cyclistes, la Commune a engagé une étude englobant l'ensemble du périmètre « Ill-Vosges-Chapelle ».



Un groupe de travail composé de Conseillers Municipaux et des services de l'Eurométropole a été constitué, avec pour objectifs l'apaisement de la vitesse des véhicules motorisés et la garantie d'un cheminement sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Nous espérons également pouvoir harmoniser les règles de stationnement dans les différentes rues.

Une refonte des règles de circulation et de stationnement pourrait avoir des retombées bénéfiques pour l'école maternelle d'Ohnheim, notamment en minimisant le passage des véhicules devant l'entrée de l'école ou en permettant une éventuelle fermeture ponctuelle de la rue des Vosges durant les heures d'entrée et de sortie des classes.

Parmi les pistes envisagées, nous pouvons mentionner le maintien ou la suppression du sens unique de la rue de l'Ill, la mise en place ou non, d'un sens unique rue des Vosges, la mise en place de cases de stationnement sur l'ensemble du quartier (en remplacement du stationnement alterné rue des Vosges), la sécurisation du cheminement piétons et cyclistes sur la rue de l'Ill ainsi que la sécurisation des « croisements critiques ».

Dans le cadre de cette étude, nous souhaitons recueillir vos observations pour enrichir ces réflexions, afin de trouver les solutions adaptées face à une problématique complexe, permettant un équilibre respectueux des différents usages et usagers de ces voiries.

Aussi dans les prochaines semaines, nous partagerons avec l'ensemble des riverains de ce quartier, les parents d'élèves de l'école maternelle d'Ohnheim et plus largement les administrés de la commune, les possibilités d'aménagements futurs (à partir de 2022).





« Crépuscule » (Abenddämmerung)



Scène de vie à Fegersheim, dans l'actuelle rue du Général De Gaulle près du pont de l'Andlau :
« Attelage avec enfants au bord du chemin », tempera sur carton, 1914, collection particulière

VIE CULTURELLE

Les expositions autour de l'œuvre d' Henri Ebel

L'histoire d'Henri Ebel, le « Maître de Fegersheim » et peintre inlassable de la lumière, est singulière. Elle mérite d'être contée et ses œuvres tirées de l'oubli.

Né en 1849 dans une modeste famille vigneronne à Gimmeldingen dans le Palatinat, il quitte son village natal en 1866 à l'âge de 16 ans pour accompagner son frère Philippe à Fegersheim où ils s'établissent en tant que peintres d'églises. Le froid et les ténèbres, qu'il affronte quotidiennement dans des bâtisses humides, le pousse-t-il à peindre sans relâche le soleil ? La lumière sous toutes ses formes lui offre-t-elle la stabilité et la chaleur qui manquent au monde troublé de son époque ?

Homme de devoir, il subvient aux besoins de la famille de son frère à la mort de celui-ci et ne pourra se consacrer que tardivement à la peinture profane. La guerre éclate alors que ses œuvres commencent à être connues en Allemagne. En France, elles sont saluées par ses pairs dans les années 1920. **Après une dernière exposition rétrospective en 1947, elles tombent progressivement dans l'oubli.**

Le livre et les expositions qui lui sont consacrés nous invitent à **(re)découvrir cet artiste, fasciné par la lumière et les paysages de sa région d'adoption, l'Alsace, et qui était devenu une figure tutélaire pour de nombreux artistes alsaciens du début du XXe siècle.**

Les expositions

À ERSTEIN - À L'ETAPPENSTALL

Exposition d'une centaine de tableaux, dessins ainsi que des sculptures.

■ du vendredi 14 janvier au mercredi 23 février 2022, tous les jours de 14h à 18h sauf le mardi et le samedi. Visites commentées les dimanches à 15h.

À FEGERSEIM - AU CAVEAU

Une sélection d'une quarantaine d'œuvres y sera présentée.

■ du samedi 5 au dimanche 13 mars 2022, tous les jours de 14h à 18h, les samedis et dimanches de 10h à 14h.

■ **Conférence sur la vie et l'œuvre d'Henri Ebel** le jeudi 10 mars au caveau à 20h.

Le livre et les expositions sont réalisés par L'Association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim avec le soutien de la Commune de Fegersheim, la ville d'Erstein, la Collectivité européenne d'Alsace, le Crédit Mutuel et le Super U d'Eschau.



Prix unitaire 25 €

1. « *Autoportrait couché au lit* » (Selbstbildnis im Bett liegend)
2. « *Bonne nuit* » (Gute Nacht)
3. « *Lumière de bougies sur sapin* », tempéra sur carton, 1909, col. part.
4. « *Enfant avec poupée* », dessin crayon, 1909, col. Part.
5. « *Autoportrait* », huile sur toile, 1918, commune de Fegersheim-Ohnheim

La vie et l'œuvre d'Henri Ebel, « le Maître de Fegersheim »

Un beau livre d'Art pour Noël

- 136 pages en quadrichromie
- 100 reproductions de qualité de tableaux
- 18 reproductions de dessins
- 7 photos de sculptures
- 25 autres documents inédits
- Une reliure cartonnée pelliculée, collée et cousue
- Des textes documentés sur la vie et l'œuvre de l'artiste



BON DE COMMANDE

- à adresser à l'Association de sauvegarde du patrimoine, 35 rue de Lyon 67640 Fegersheim

Mme, Mr. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Commune _____

Adresse e-mail _____

Je commande ____ (nombre) livre(s) sur la vie et l'œuvre d'Henri Ebel au prix unitaire de 25 €

Soit un montant total de _____ €

Je joins un chèque de _____ € au nom de l'Association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim

Livraison gratuite à domicile (dans un rayon de 10 km autour de Fegersheim)





VIE CULTURELLE

Le projet culturel de la Commune évolue !



La CLEF (Culture, Lecture, Évasion Fegersheim), équipement de lecture publique et le Caveau, salle de spectacles, vont désormais former une entité commune sous l'égide de la CLEF. Le but est de favoriser la transversalité dans la conduite de la politique culturelle locale et de donner un plus vaste champ de rayonnement à la lecture publique.



Cette dernière côtoie désormais d'autres domaines culturels et artistiques comme la musique ou le spectacle vivant. Par ce fonctionnement hybride et englobant, la CLEF s'offre aux habitants comme la porte d'entrée culturelle de la Commune, par laquelle il devient possible d'être en contact avec tous les modes d'expression humains et artistiques.



Cette ambition est rendue possible grâce à une nouvelle organisation des ressources humaines au sein du pôle animation et vie culturelle de la municipalité. Ainsi, Sophie BENTZ, qui a pris en charge depuis le 1^{er} juillet 2021 la responsabilité du pôle en plus de la responsabilité de la CLEF, a été rejointe au 1^{er} octobre par Lucile DARSTEIN, chargée de l'accueil des publics et du développement de l'action culturelle de la CLEF.



La transversalité recherchée par le biais d'un équipement culturel unique vise à développer les collaborations entre l'ensemble des acteurs culturels de la Commune : École de Musique et de Danse, Animation jeunes, associations, autres services.... La programmation sera ainsi pensée en commun à partir de lignes directrices instruites par une stratégie de thématisation. Mettre en synergie les ressources de chaque acteur autour de thèmes et de sujets spécifiques permet d'accroître la portée de la vie culturelle et de rendre lisible l'action.

Dès lors, la programmation culturelle sera organisée sur l'année en différentes « saisons » et communiquée à travers une plaquette unique. La plaquette de la prochaine saison est à découvrir avec ce numéro du Relais.

Elle s'ouvrira le samedi 22 janvier avec la Nuit de la lecture, manifestation nationale portée par le Ministère de la Culture à laquelle s'associe la commune depuis plusieurs années. Dans le cadre d'une édition articulée autour du thème national « Aimer toujours ! Aimer encore ! », la CLEF vous propose tout au long de la journée des animations qui feront vibrer auprès de tous les publics, différents sens de ce sentiment universel qui nous permet de faire humanité par-delà les crises et l'adversité.

La saison se poursuivra en février avec le temps fort du « Mois de l'évasion » qui était lancé en 2020 sur le thème de l'Asie et qui, pour cette deuxième édition, se propose de vous faire voyager non pas dans une zone géographique, mais dans les espaces fictifs de la « Science-fiction et des mondes imaginaires ». Que ce soit avec le plus célèbre héros de la littérature fantastique jeunesse, Harry Potter, ou encore avec la récente adaptation du roman de Patrick Herbert « Dune », on voit combien la littérature de l'imaginaire façonne notre culture et nos représentations. Elle sera mise à l'honneur par une série de rendez-vous qui vous inviteront tantôt à rêver tantôt à réfléchir et à interroger votre vision du réel avec elle !

Au mois de mars, la programmation fera la part belle au patrimoine avec une importante exposition au Caveau sur Henri Ebel, le peintre de Fegersheim, et une soirée « Saint Patrick » qui vous fera vivre le folklore irlandais à travers sa musique et autres spécialités...

Restez curieux et suivez le programme !



Un nouveau format pour les maisons décorées de Noël

Le concours des Maisons décorées de Noël revient en 2021 sous une nouvelle forme !

Cette fois, **plus question d'inscription préalable** ; toute maison, balcon d'appartement, ou vitrine de commerçant est prise en compte dans l'appréciation des plus belles décorations de Noël 2021. L'enjeu est de **valoriser tout effort individuel ou collectif** permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'animer le paysage de notre commune.

Il est ainsi prévu qu'un jury composé d'élus et de différentes instances de participation citoyenne réalise une **double tournée de sélection durant la première quinzaine du mois de décembre** afin de pouvoir apprécier les décorations de jour comme de nuit.

Sa sélection s'appuie sur des critères tels que l'agencement et l'effet d'ensemble, le sens artistique et l'originalité, la visibilité et l'effort en matière de développement durable et d'économie d'énergie, le choix des matériaux et ressources utilisés. **Un courrier les avertissant de leur sélection est envoyé aux lauréats** qui ont alors la possibilité de signaler s'ils ne souhaitent pas participer au concours. Les lauréats volontaires sont invités à la **cérémonie de remise des prix qui aura lieu le vendredi 7 janvier à 19h**.

Les Maisons décorées de Noël, c'est donc un concours ouvert à tous qui vise à **faire vivre l'esprit de Noël dans nos rues** et à récompenser ceux qui y contribuent ! Alors cette année, pourquoi pas vous ?

LE CERCLE SAINT-MAURICE DE RETOUR SUR LES PLANCHES !

Après une longue année d'incertitudes et de crise sanitaire, le théâtre alsacien Saint Maurice de Fegersheim remonte sur les planches et nous propose **une nouvelle pièce** : « **D'r Grossvater kommt in Kur** » au mois de **janvier 2022**.

Au regard de la situation sanitaire, l'accès à la salle dépendra de la **présentation d'un pass sanitaire valide**.

Toute la troupe espère retrouver un public nombreux dans une salle entièrement refaite par la commune.

Laissez-vous tenter pour passer un moment de rire et d'amusement lors de nos représentations :

- **Samedi 15 janvier 2022 à 20h30,**
- **Dimanche 16 janvier 2022 à 14h30,**
- **Samedi 22 janvier 2022 à 20h30,**
- **Dimanche 23 janvier 2022 à 14h30,**
- **Vendredi 28 janvier 2022 à 20h30.**

Les représentations auront lieu à la salle paroissiale **6 impasse des Violettes à Fegersheim**.

PLUS D'INFOS
Mme Danièle SENDEL
06 83 52 42 24



CHANGEMENT DE PRÉSIDENT À L'ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE DE FEGERSHEIM/OHNHEIM

À la suite de l'Assemblée générale du 24 juin 2021 et pour cause de déménagement, **M. Marcel HEUCHEL (ci-dessus) a quitté la présidence de l'Association de Tennis de Table de Fegersheim/Ohnheim**. L'ensemble des membres ont décidé de reconnaître à l'unanimité l'engagement dont il a fait preuve envers le club en le nommant Président Honoraire lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2021.

Lors de cette même Assemblée Générale, **un nouveau bureau a été constitué avec Gilles GARREAU comme Président, Jean-François REJOU comme trésorier et Armand TROESTLER comme secrétaire**.



REJOIGNEZ-NOUS !

Pour cette nouvelle saison 2021/2022, l'association recherche de nouveaux membres qui pourront jouer les mardis de 09h00 à 11h00 et les jeudis de 20h15 à 22h15, moyennant une adhésion de 40 €.

PLUS D'INFOS

Contactez l'association par mail à l'adresse suivante :

tennisdetablefeg@gmail.com

Développer la vie économique à Fegersheim-Ohnheim



Le développement de la vie économique de la commune fait partie de l'une des trois priorités du mandat 2020-2026. Parmi nos objectifs, figure la volonté de développer des actions auprès des entreprises et de valoriser la zone d'activité en lui donnant une véritable identité et en incitant les habitants à venir découvrir les activités des entreprises du territoire.

Il est vrai, que Fegersheim-Ohnheim dispose d'un **tissu économique diversifié et dynamique**, s'appuyant notamment sur une zone d'activité qui a su évoluer depuis plus de 50 ans. La Commune compte à ce jour **260 entreprises, commerces et services et plus de 2300 salariés** qui viennent y travailler chaque jour. Pour cela, la municipalité a commencé par mettre à jour **son guide pratique afin d'améliorer la visibilité des activités et des services** présents sur le ban communal. Ce guide pratique a été édité en nombre limité avant une **diffusion plus large à l'ensemble des administrés début 2022**. Une **version digitale est disponible dès à présent sur le site « fegersheim.fr »**. Un **« portrait du territoire »** faisant office de carte d'identité économique pour Fegersheim-Ohnheim a également été développé, tout comme une nouvelle rubrique sur notre site internet intitulée : **« nos entreprises recrutent »**.

Si notre commune ne dispose pas en tant que telle d'une compétence économique, celle-ci appartenant en premier lieu à la région, à l'Etat et aussi en partie à l'Eurométropole, elle a pour ambition de faire le lien avec les partenaires et d'être un facilitateur vis-à-vis des entreprises en leur apportant de la visibilité. À ce titre et pour aller encore plus loin, la commune de Fegersheim-Ohnheim a invité tous les acteurs économiques de son territoire pour **un premier temps d'échange informel et convivial le mardi 5 et jeudi 7 octobre 2021**. Cette rencontre a permis d'échanger des informations et de poser les premières pierres d'un **réseau entre les entreprises du territoire**. Elle a notamment pu révéler l'importance de **créer une dynamique de cohésion** entre les entreprises. En apprenant à se connaître, en partageant des expériences, il est plus facile de s'entraider et de travailler ensemble.

Au vu de la diversité des activités présentes sur la zone d'activité et pour favoriser la découverte de l'autre, les participants nous ont proposé d'**organiser ces réunions conviviales dans les entreprises**. L'expérience est donc perçue comme une belle réussite et une **prochaine rencontre est d'ores et déjà prévue début 2022**. Elle aura pour objectif d'échanger sur le thème de la **prévention de la cybersécurité**, grâce à l'appui des experts de la Gendarmerie.

NOUVELLE ENSEIGNE ? NOUVEAU SERVICE ?

Le relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique.



YÉTEE

YÉTEE - VOTRE TEXTILE PERSONNALISÉ POUR TOUTES LES OCCASIONS

Gilles Brière, habitant de Fegersheim depuis plus de 21 ans, vous propose un service de flocage de textiles au plus près de chez vous.

Graphiste de profession, M. Brière a travaillé pendant 20 ans dans une agence de publicité, avant de décider d'entreprendre et de se mettre à son compte. Aujourd'hui, en parallèle du lancement de son **entreprise de marquage de textiles Yétee**, il continue d'exercer une activité salariée. L'objectif de cette démarche est de **diversifier son activité** en profitant des opportunités qui s'offrent à lui : *« le réseau de mon employeur avait une demande dans le marquage textile. Comme mon entreprise n'a pas voulu prendre le marché, j'ai décidé de m'en saisir moi-même »*.

Yétee réalise une **fabrication artisanale** et non une production en série, avec une **création graphique qui a lieu en interne** et permet de **répondre au plus proche à la demande du client** : *« Chez Yétee nous sommes capables de réaliser le textile personnalisé grâce à une couche de vinyle préalablement découpée et pressée à chaud sur le textile »*.

M. Brière propose une **grande variété de supports** : tee-shirts, sweats, polos, débardeurs, masques, coussins, tote-bags, sacs à pain... D'ailleurs, la particularité de Yétee, c'est que le client est **libre de fournir son propre textile** ou d'avoir **accès au support de son choix**.

Désormais, si l'envie vous vient de vouloir personnaliser un tote-bag pour un évènement spécial ou bien un tee-shirt pour une fête de famille, un groupe d'amis, un enterrement de vie de garçon ou un enterrement de vie de jeune fille, n'oubliez pas qu'il existe quelqu'un dans votre commune capable de réaliser votre demande. À terme, M. Brière aimerait **maintenir la demande et pérenniser l'activité** de Yétee. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ce projet.



YÉTEE

06 01 92 04 82

gilles.yetee@gmail.com

Découvrez la fabrication des textiles en scannant le QR code



UNE CONSEILLÈRE EN FLEURS DE BACH À FEGERSCHEIM

Après des études de commerce, Ioana Roux débute sa carrière dans une entreprise internationale.

À la suite d'un stress au travail, elle réalise un bilan de compétences en 2017 qui confirme son attrait pour le domaine de la santé et du bien-être.

« Lors de mes études, j'ai réalisé un mémoire sur l'importance de l'intelligence émotionnelle au travail (Gestion des émotions). Une bonne intelligence émotionnelle permet le bien-être au travail, par notre capacité à faire face aux différentes sources de stress. J'éprouvais déjà un fort intérêt pour les activités en lien avec l'épanouissement de l'humain ».

Avant de se lancer dans sa nouvelle activité de conseillère en fleurs de Bach, qu'elle exerce en parallèle de sa profession d'acheteuse, Ioana réalise toute une série de formations : **une formation sur les fleurs de Bach et autres Elixirs à l'école Plantasanté de Rosheim**, une formation sur la **gestion du stress** et une autre sur les **bases de la naturopathie**.

Aujourd'hui, Ioana Roux s'épanouit pleinement dans sa nouvelle activité :

« Les fleurs de Bach désignent des élixirs floraux créés par le Dr. Bach au XIX^{ème} siècle pour aider les gens à se sentir bien. Ses élixirs, qui s'adressent aux humains et aux animaux, aident à traiter les états émotionnels négatifs (peurs, doutes, solitude, culpabilité, dépression ou les troubles du sommeil). Ils permettent de mieux vivre tout événement stressant et de s'en détacher.

Ses élixirs résultent d'une association de 7 à 8 fleurs qui agissent en symbiose pour traiter les états négatifs du moment, à prendre pendant un mois pour un travail en

profondeur. Les effets se sentent plus ou moins rapidement selon la sensibilité des personnes ».

Ioana Roux a par ailleurs débuté un **partenariat avec la fleuriste LIBRE COURS** située au 1 rue de l'Ill à Fegersheim : « L'objectif de ces ateliers, est de montrer l'ensemble du potentiel des fleurs. En effet, pendant que les uns réalisent une création florale, les autres discutent individuellement de leurs états d'âmes pour aboutir à la création d'un élixir floral personnalisé permettant de rééquilibrer les émotions ».

Le prochain atelier se déroulera le mercredi 26 janvier 2022, dès 14h ou 18h chez LIBRE COURS.

À terme, Ioana Roux aimerait bien **développer son activité dans les entreprises**. Son objectif est de proposer des **ateliers sur la gestion du stress** et faire de la **sensibilisation aux fleurs de Bach**. Ceci pour permettre à chaque employé, grâce aux élixirs floraux, d'augmenter sa capacité de résilience et d'adaptation face au stress.

En attendant, vous pouvez d'ores et déjà **vous rendre dans son cabinet** situé au 6 rue des jardins à Fegersheim, ou réaliser une **consultation par visioconférence**. Si vous optez pour la seconde option, Ioana se chargera de vous envoyer votre élixir.

FLEURS EN DOUCEUR SARL

6 rue des jardins 67640 Fegersheim
07 44 53 17 30
contact@fleurendouceur.fr



VOUS SOUHAITEZ TRAITER EN DIRECT AVEC VOS ÉLUS ?

Une question, une idée ? Votre Maire et les adjoints seront ravis de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie, également sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.

Permanences des élus en Mairie

SAMEDI DE 10H À 12H

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021

■ Denis Rieffel
1er Adjoint : Vie associative, sport, services à la population

SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

■ Christian Bronner
Adjoint : Urbanisme, environnement, santé

SAMEDI 18 DECEMBRE 2021

■ Eva Astrologo
Adjointe : Finances, achats, marchés publics

SAMEDI 8 JANVIER 2022

■ Audrey Gavalet
Adjointe : Culture

SAMEDI 15 JANVIER 2022

■ Vincent Fender
Adjoint : Projets et travaux neufs, vie économique

SAMEDI 22 JANVIER 2022

■ Agnès Van Luchene-Muller
Adjointe : Affaires sociales

SAMEDI 29 JANVIER 2022

■ Olivier Ragot
Adjoint : Projet éducatif local, pôles citoyenneté et intergénérationnel

SAMEDI 5 FÉVRIER 2022

■ Françoise Freiss
Adjointe : Affaires scolaires et périscolaires

SAMEDI 12 FÉVRIER 2022

■ Thierry Schaal, Maire

SAMEDI 19 FÉVRIER 2022

■ Denis Rieffel
1er Adjoint : Vie associative, sport, services à la population

SAMEDI 26 FÉVRIER 2022

■ Eva Astrologo
Adjointe : Finances, achats, marchés publics

SAMEDI 5 MARS 2022

■ Christian Bronner
Adjoint : Urbanisme, environnement, santé

SAMEDI 12 MARS 2022

■ Audrey Gavalet
Adjointe : Culture

SAMEDI 19 MARS 2022

■ Vincent Fender
Adjoint : Projets et travaux neufs, vie économique

SAMEDI 26 MARS 2022

■ Agnès Van Luchene-Muller
Adjointe : Affaires sociales



Fermeture définitive de la boucherie Jacob !

La boucherie Jacob a fermé définitivement ses portes le 1^{er} octobre 2021. Retour sur 78 ans d'activité.

L'histoire de la boucherie Jacob commence en 1953, quand Joseph et Odile décident de louer un fond de commerce à Fegersheim. Ce n'est que 3 ans plus tard, en 1956, qu'apparaissent les locaux du 7 rue de la Liberté. **L'entreprise familiale est reprise en 1980 par leur fils, Jean-Marie, titulaire d'une maîtrise de boucher, charcutier, traiteur depuis 1976. Ce dernier, épaulé par ses parents, sa sœur Angèle, et une équipe d'environ 10 personnes,** pérennise cette institution locale. En 1985, l'activité se diversifie en proposant une prestation de traiteur. L'entreprise livre jusqu'à 350 repas aux entreprises, écoles, particuliers. Elle devient **pionnière du portage de repas** sur le secteur de Fegersheim.

La boucherie Jacob, c'est aussi un **partenariat de plus de 30 ans avec la Commune** de Fegersheim. Baeckeofe, fête de Noël des personnes âgées, vœux du maire, jumelage... À la demande de la municipalité, l'entreprise **participe activement à tous les événements** qui font la vie de notre commune. D'ailleurs, Jean Marie Jacob le reconnaît : « *Les soirées Baeckeofe, avec ses 1200 couverts, font parties des moments les plus emblématiques de ma carrière. Il fallait s'investir à 100% dans cet événement : repas, rangement ...* ».

À presque 70 ans, Jean Marie Jacob, souhaite désormais prendre du temps pour lui et profiter pleinement de ses amis et de sa famille. Néanmoins, **il peut être fier de la réussite de son entreprise, qui repose sur un travail collaboratif entre un frère et une sœur.**

D'ailleurs, il souhaite **rendre hommage au professionnalisme de son équipe**, qui l'a toujours poussé à continuer et à donner le meilleur de lui-même : « *Nous avons toujours su nous adapter. L'exemple le plus récent est sûrement la crise sanitaire de 2020, durant laquelle nous avons réussi à étendre notre clientèle sur la partie portage de repas* ».

Avec la fermeture de ce commerce, c'est **une page de l'histoire de notre commune qui se tourne**, la boucherie Jacob étant le dernier commerce alimentaire d'Ohnheim.

Néanmoins Jean Marie Jacob, à qui nous souhaitons une très belle retraite, **a déjà trouvé un repreneur pour la partie traiteur**. Seule la boutique du 7 rue de la Liberté ferme définitivement ses portes.

Affaire à suivre ...

DÉCEMBRE

Atelier créatif de Noël

(à partir de 6 ans)

■ **Mer. 1er décembre** / 14h30-16h30 à la CLEF*

Café-rencontre du Conseil des Aînés

■ **Jeu. 2 décembre** / 14h30 au Centre Sportif et Culturel. Gratuit et ouvert à tous sans inscription.

Expérience en réalité virtuelle

■ **Sam. 4 décembre** / 10h30-12h30 à la CLEF*
Pour découvrir une nouvelle forme de jeu, vivre de nouvelles expériences en simulation, ou tester vos réflexes !

Marché de Noël

■ **Sam. 4 décembre** / 16h-20h30
Restauration sur place. Passage du Père Noël et nombreux stands artisanaux. Infos : 06 42 39 18 13 ou aff.fegersheim@gmail.com et sur la page facebook de l'association. Proposé par l'AFF.

Exposition sur le jumelage

■ **Lun. 6 décembre matin**,
■ **Mar. 7 décembre après-midi**,
■ **Mer. 8 décembre matin**,
■ **Jeu. 9 décembre** au Caveau.
Gratuit. Infos auprès de la CLEF*



Spectacle « Alicia et son pays des merveilles »

par la compagnie L'Arbre sur la main
■ **Mer. 8 décembre** / 10h30 au Caveau. Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF*



Concert Hopta Guys

■ **Ven. 10 décembre** / 20h au Caveau. Chansons festives alsaco-françaises. Gratuit. Infos auprès de la CLEF*

Conseil municipal

■ **Lun. 13 décembre** / 19h30 en Mairie

JANVIER

Café-rencontre du Conseil des Aînés

■ **Jeu. 6 janvier** / 14h30 au Centre Sportif et Culturel. Gratuit et ouvert à tous sans inscription préalable

Collecte des sapins

■ **Sam. 8 janvier** / 8h30-13h sur le parking du Centre Sportif et Culturel

Expérience en réalité virtuelle

■ **Sam. 8 janvier** / 10h30-12h30 à la CLEF*. Pour découvrir une nouvelle forme de jeu, vivre de nouvelles expériences en simulation, ou tester vos réflexes !

Cérémonie des vœux de la municipalité

■ **Ven. 14 janvier** / 20h au Centre Sportif et Culturel. Ouverte à tous les habitants

Nuit de la lecture

■ **Sam. 22 janvier** à la CLEF
Animations tout public à partir de 14h30. Infos auprès de la CLEF*



Concert de Divas'n'love

■ **Sam. 22 janvier** / 20h au Caveau. Variété internationale/Classique/Jazz. Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF*

Exposition sur les biodéchets

■ **Du lun. 24 janvier au lun. 7 février** à la CLEF*. Gratuit.



Concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg

■ **Ven. 28 janvier** / 20h au Caveau
Musique classique. Gratuit, sur inscription auprès de la Mairie

Vide grenier

■ **Dim. 30 janvier** / Centre Sportif et Culturel. Réservation obligatoire. Infos auprès de l'AFF : 06 42 39 18 13 ou aff.fegersheim@gmail.com et sur la page facebook de l'AFF.

FEVRIER



Mois de l'évasion

■ **Tout le mois** à la CLEF*
Animations sur le thème de la science-fiction et des mondes imaginaires.

Café-rencontre du Conseil des Aînés

■ **Jeu. 3 février** / 14h30 au Centre Sportif et Culturel. Gratuit et ouvert à tous sans inscription préalable.

Conférence cinéma "Les décors de la science-fiction"

■ **Jeu. 3 février** / 20h au Caveau
Animée par Alexandre Lefebvre, spécialiste du cinéma science-fiction. Infos auprès de la CLEF*

Expérience en réalité virtuelle

■ **Sam. 5 février** / 10h30-12h30 à la CLEF*. Pour découvrir une nouvelle forme de jeu, vivre de nouvelles expériences en simulation, ou tester vos réflexes !

Portes ouvertes Harry Potter

■ **Mer. 9 février** / 14h-17h à la CLEF*. Gratuit.

Heure du conte (3-6 ans)

■ **Mer. 23 février** / 10h30 à la CLEF. Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF*



Spectacle « Les aventures de Jeff Barell : le dernier iceberg »

(à partir de 8 ans)
■ **Dim. 27 février** / 15h au Caveau. Théâtre/ Musique. Infos auprès de la CLEF*

MARS

Expérience en réalité virtuelle

■ **Sam. 5 mars** / 10h30-12h30 à la CLEF*.



Exposition « Henri Ebel, le maître de Fegersheim »

Peinture

■ **Du sam. 5 mars au dim. 13 mars** au Caveau. Proposé par l'association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim. Infos auprès de la CLEF*

Conférence sur Henri Ebel

■ **Jeu. 10 mars** / 20h au Caveau
Proposée par l'association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim. Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF*

Heure du conte (3-6 ans)

■ **Mer. 16 mars** / 10h30 à la CLEF. Infos auprès de la CLEF*

Soirée "Pub irlandais"

■ **Jeu. 17 mars** à partir de 18h au Caveau.

Pour la Saint-Patrick, le Caveau prend des airs festifs pour vous embarquer dans une croisière verte portée par le groupe de musique irlandaise les Chum's et les flots de bière fraîche. Infos auprès de la CLEF*.

Après-midi jeux

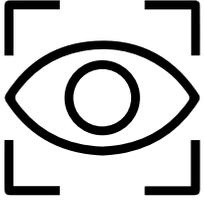
■ **Mer. 23 mars** à partir de 14h30 au Caveau. Gratuit. Infos auprès de la CLEF*



Spectacle jeune public « Perroquet »

par la compagnie La Grande Roue
■ **Mer. 30 mars** / 10h30 au Caveau. Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF*

RÉTRO-PHOTOS



1 Le Maire et les élus ont proposé un petit déjeuner aux saisonniers de la commune, autour des services techniques, le lundi 30 août. L'occasion de les remercier pour la qualité du travail effectué pendant l'été et d'échanger sur leurs projets actuels et futurs.

2 Les élèves de l'école élémentaire Marie Hart déjeunent dans leur nouvelle cantine au foyer paroissial.

3 Andrée Kupp dresseuse et montreuse de légumes était présente au parc du Bosquet le mercredi 8 septembre.

4 Distribution de la carte Atout Voir aux élèves de CM2 des écoles élémentaires Marie Hart et Germain Muller.

5 Le Maire accompagné de l'adjointe aux affaires scolaires, Françoise Freiss, a rendu visite le vendredi 10 septembre aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de Fegersheim-Ohnheim pour leur souhaiter une bonne rentrée.

6 L'adjoint à la citoyenneté, Oliver Ragot, a rencontré le vendredi 24 septembre les classes de CM1 des écoles élémentaires Marie Hart et Germain Muller pour présenter le Conseil Municipal des Enfants et expliquer la mission d'élu.

7 La compagnie Houppz théâtre a animé le parcours à vélo organisé par la CLEF.

8 Les élus et les services se sont rendus à la scierie Siat à Urmatt le vendredi 24 septembre. L'objectif était de comprendre le processus de fabrication des pellets permettant d'alimenter la chaudière du Centre Sportif et Culturel. Merci à l'entreprise pour son accueil chaleureux.



RÉTRO-PHOTOS



9

9 Le Maire accompagné de l'adjoint aux travaux, Vincent Fender, a réceptionné un Kangoo benne électrique pour les services techniques. Il servira à assurer la propreté de la Commune.



10



11



12

10 Entre jeux de société, jeux vidéo, un escape game et réalité virtuelle, la Nuit du jeu a battu son plein le 25 septembre.

11 À la demande du Conseil des aînés, un atelier de bricolage s'est tenu le 25 octobre avec les membres de l'espace jeunes pour confectionner les sujets qui orneront la commune pour Noël.

12 Le mercredi 3 novembre un escape game intitulé panique à la bibliothèque a été organisé à la CLEF dans le cadre de la semaine thématique sur l'actualité et les médias.



13



14

13 14 La municipalité a organisé une rencontre avec les entreprises le mardi 5 et le jeudi 7 octobre.

15 Environ 80 personnes ont participé à L'Oktoberputz, le nettoyage automnal organisé par la Commune le dimanche 10 octobre.



15

16 La municipalité a commémoré l'armistice de 1918. L'occasion de rappeler l'importance du devoir de mémoire.



16



MAIRIE DE FEGERSHIM
50 RUE DE LYON,
67640 FEGERSHIM.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
THIERRY SCHAAL.
RÉDACTION : JUSTINE MEYER.
GRAPHISME : CLAIRE PINATEL.
CRÉDITS PHOTOS : COMMUNE DE
FEGERSHIM, FREEPIK, SHUTTERSTOCK.
IMPRESSION : OTT IMPRIMEURS - PAE
LES PINS-67319 WASELONE CEDEX.
IMPRIMÉ EN 2950 EXEMPLAIRES.

 PEFC 10-31-3162



CONCOURS DES
MAISONS
DÉCORÉES
DE NOËL

FEGERSHEIM-OHNHEIM

CÉRÉMONIE DE
REMISE DES PRIX

**VENDREDI
7 JANVIER**

À 19H

2021



OUVERT À TOUS

**PRÉSÉLECTION ÉTABLIE PAR UN JURY DE PASSAGE DANS LES
RUES DE LA COMMUNE DURANT LA 1^{ÈRE} QUINZAINE DE DÉCEMBRE**

RENSEIGNEMENTS AU 03 88 59 04 59 OU MAIRIE@FEGERSHEIM.FR

INFORMATIONS ET RÈGLEMENT SUR WWW.FEGERSHEIM.FR